

Une nouvelle étude blanchit le P2P

L'Industrie du disque aura beau marteler que le peer-to-peer, l'échange illégal de fichiers musicaux sur le Net, est la principale cause du repli des ventes de disque, on entend aujourd'hui de plus en plus de voix qui relativisent cette position.

Nous avons évoqué ici les positions de plusieurs associations d'artistes et de consommateurs qui contredisent le discours des Majors. Une étude universitaire a également montré que l'utilisation de plate-formes comme Kazaa avaient des conséquences « *négligeables* » sur les ventes de disques. C'est désormais la Fnac, premier distributeur de musique en France, qui apporte de l'eau au moulin de la contestation. Le groupe, qui s'apprête d'ailleurs à lancer sa propre plate-forme légale (voir notre article), a également commandé une étude sur ce phénomène. Les résultats parlent d'eux-mêmes. Basée sur des entretiens avec de nombreux acteurs du secteur de la musique, elle montre que sur les 15% de baisse du marché français en 2003, la piraterie n'est responsable que de 2 à 3 points de baisse. D'autres raisons expliqueraient mieux la tendance baissière du marché: usure du support CD, déstructuration du marché, mauvaise gestion des prix, baisse des investissements (= pauvreté éditoriale), concurrence d'autres produits de loisirs comme les DVD, les jeux-vidéos ou encore la téléphonie mobile et l'Internet. Des problèmes sur lesquels l'Industrie du disque devrait se pencher avant de sortir l'arsenal répressif.